

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
N° 23.07.24**

Paris, 3 juillet 2023

Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

icdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

À propos

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,5 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Mobilisation de l'U2P et des U2P territoriales pour accompagner les entreprises impactées

À l'issue de plusieurs journées d'émeutes et de pillages, l'U2P condamne avec la plus grande fermeté toutes les violences qui ont été commises contre les personnes et contre les biens et apporte tout son soutien aux victimes de ces exactions.

Nombre d'artisans, de commerçants de proximité et de professionnels libéraux ont subi d'importantes dégradations et parfois même des agressions physiques. L'U2P souhaite que ces actes commis contre les entreprises, les chefs d'entreprise, et leurs salariés, soient considérés avec gravité et ne restent pas impunis.

Ces entreprises ne pourront reprendre leur activité avant plusieurs semaines, et beaucoup d'autres, notamment à caractère commercial, subissent déjà d'importantes baisses d'activité en raison des émeutes.

C'est pourquoi l'U2P demande au gouvernement de mettre en place les dispositifs adaptés : activité partielle, reports de charges... De même l'U2P appelle les assureurs à des indemnisations rapides et proportionnées et les banques à accorder des facilités aux entreprises mises à mal.

L'U2P et les U2P territoriales se mobilisent dès aujourd'hui pour accompagner les chefs d'entreprise en difficulté et pour travailler aux côtés de toutes les organisations professionnelles.